

INTEFP : PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021-2024

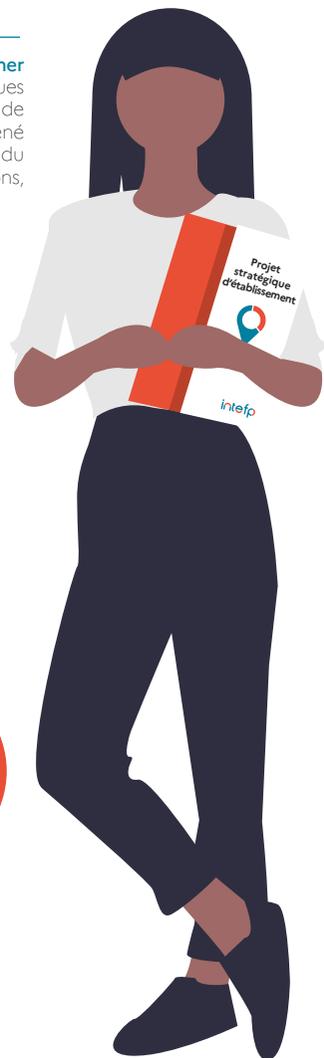
Qui sommes nous ?

L'Institut National du Travail a été créé en 1975 pour former les inspecteurs du Travail. Il s'est adapté aux évolutions des politiques publiques pour devenir en 1986 l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP), ce qui l'a amené à élargir son périmètre en formant tous les agents du ministère du Travail. En tout état de cause, **le travail**, pris dans toutes ses dimensions, est le cœur de l'activité de l'INTEFP.

DU SENS

DU CADRE

DE LA MÉTHODE



Ce document reflète la vision stratégique de l'Institut et les conditions favorisant la concrétisation de cette vision

Notre projet, en 4 axes stratégiques, fait du travail, notre cœur de métier, un facteur de santé physique et mentale. La qualité du travail (qualité de la formation dispensée et de nos actions) ne saurait être atteinte sans la qualité des conditions dans lesquelles ce travail est réalisé par les agents.



intefp

Institut National du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle

ACCÉLÉRER LE VIRAGE NUMÉRIQUE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ÉTABLISSEMENT



L'INTEFP a amorcé depuis plusieurs années une transition numérique mais la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a mis en évidence des carences et un retard certain de l'établissement.

Accélérer le virage numérique implique de se saisir des opportunités des nouveaux outils, dans tous nos domaines d'intervention et à tous les niveaux.

→ **Adopter un plan de déploiement des modalités pédagogiques numériques** : formation à distance, classes virtuelles, webinaires, village d'entreprises virtuelles, serious games, passeport de parcours formation, etc.

→ **Mettre à niveau les équipements pédagogiques** : plateforme d'enseignement à distance, outils portables, wifi, connexions, équipements des salles et de l'amphithéâtre, etc.

→ **Renouveler et adapter les « outils métier » de l'institut à ses activités** : outils de programmation et de planification des formations, de pilotage des processus, des budgets des emplois et des ressources logistiques (salles de tous nos sites et hébergements de Marcy-l'Étoile, réservation des voyages, gestion documentaire (GED), etc).

→ **Tirer profit des possibilités du numérique pour optimiser l'appui et le soutien aux missions de formation et d'ingénierie sociale** : développer une politique de veille active de l'information au bénéfice des stagiaires, formateurs, personnel de l'institut, ainsi que des directions d'administration centrale, et dynamiser la communication via les réseaux sociaux, sites internet, WebTV, newsletter, etc.



NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



CONSOLIDER LA FONCTION « INSTITUT »

La fonction « Institut » permet à l'établissement de :

- proposer des espaces de discussion et des espaces d'expérimentation (au niveau national et international) ;
- participer à la construction de politiques publiques innovantes ;
- transférer ses savoir-faire à des partenaires ;
- mobiliser au besoin son réseau et ses capacités d'expertise en situation d'urgence pour piloter des dispositifs ;
- bâtir et tester dans un cadre sécurisé des pratiques alternatives de régulation sociale.

→ **Offrir des espaces d'échanges**, lieux de ressources et de ressourcement favorisant le croisement des regards et des logiques : faire émerger des enseignements et des questions clefs, participer à leur diffusion et leur appropriation par le plus grand nombre.

→ **Dépasser la logique expérimentale** qui caractérise les actions conduites au titre de la fonction Institut et renforcer le volet capitalisation et transfert à grande échelle de leurs résultats.

→ **Eclairer les décideurs publics** quant aux phénomènes émergents susceptibles d'impacter la sphère sociale afin de les aider dans la définition de leurs orientations stratégiques : Il s'agit ici de développer la dimension « Think tank public » et d'être en mesure de donner à l'échelon politique des éléments de prospective pertinents pour nourrir la décision publique.



RENOUVELER LA FONCTION « ECOLE »

La fonction « Ecole » de l'établissement recouvre les activités de la formation initiale et de la formation continue.

La richesse de ces domaines d'intervention : travail, emploi, formation professionnelle, ne doit pas conduire au saupoudrage et à la dispersion. L'établissement entend se concentrer sur trois objectifs avec l'ambition de porter la qualité de ses actions à un niveau très élevé, via une démarche d'amélioration continue, et d'en évaluer progressivement l'impact.

→ **Consolider notre cœur de métier** : faire de la formation initiale des inspecteurs du travail un modèle de formation pour adulte.

→ **Bâtir une offre nationale de formation continue stratégique**, lisible et adaptée aux besoins des agents en privilégiant une logique de parcours individualisés et/ou de parcours qualifiants.

→ **Repositionner notre ancrage territorial** : sans préjudice de notre compétence à vocation nationale, renforcer nos partenariats avec les acteurs régionaux et départementaux et l'attractivité de nos actions locales.

→ **Déployer une politique d'évaluation** nourrissant l'ambition d'évaluer progressivement l'impact à long terme de nos actions de formation sur l'activité et les pratiques des agents.

OPTIMISER LES FONCTIONS D'APPUI AUX ACTIVITÉS DE PRODUCTION EN GARANTISSANT DES RESSOURCES SOUTENABLES DANS LA DURÉE



Le projet d'établissement envisage un maintien voire un développement de nos capacités de production dans un contexte institutionnel et budgétaire contraint.

Il nous appartient de rechercher la meilleure adéquation entre nos ressources et nos ambitions, de structurer notre organisation et d'améliorer notre fonctionnement quotidien, de professionnaliser et de fédérer nos équipes afin de fournir des services qui satisfont toutes nos parties prenantes .

→ **Renforcer et clarifier la gouvernance**

→ **Déployer la démarche qualité** poursuivie depuis 2019 à travers le certification Qualiopi

→ **Avoir une maîtrise des risques budgétaires** permettant une visibilité accrue de la consommation des crédits budgétaires infra-annuelle et pluri-annuelle.

→ **Poursuivre une politique de ressources humaines** favorisant un climat de bien être au travail

→ **Optimiser nos infrastructures**



NOS ATOUTS

L'INTEFP c'est 40 ans d'expérience.

➔ Une légitimité institutionnelle en formation dans les domaines du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, avec un **ancrage historique** au sein du ministère du Travail.

● Un réseau d'intervenants renommés, comprenant **près de 1000 formateurs**.

➔ Un **maillage territorial** qui permet un accès facilité à la formation pour tous.

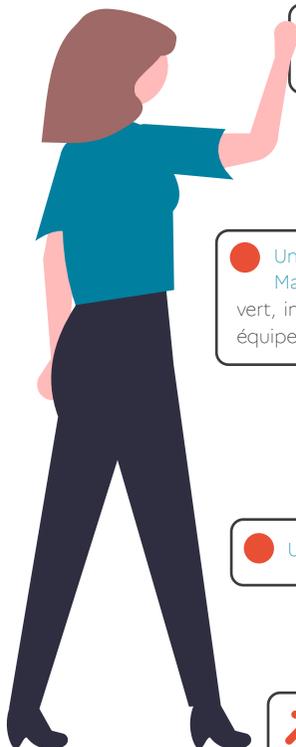
● Un **cadre fonctionnel et géographique** du site de Marcy l'Etoile (à proximité de Lyon), véritable campus vert, intégrant capacités d'accueil, salles de formation, équipements pédagogiques, hébergement, restauration.

➔ Une capacité à **bâtir des partenariats opérationnels** et une place historique au sein du Réseau des écoles de service public (Resp).

● Une **notoriété au plan européen** voire international.

➔ Une **forte réactivité** et sa capacité à organiser des événements dans des délais restreints.

➔ La **richesse et la diversité des parcours** et des profils de ses agents.



Notre implantation dans 7 grandes villes de France

Outre le campus lyonnais, cette couverture locale permet un accès facilité de nos publics à l'offre de formation sur l'ensemble du territoire. C'est aussi un atout pour le développement de partenariats d'initiatives locales intéressants notre champ.

